

Redevabilité numérique : le recours du secteur humanitaire au numérique et le potentiel inexploité de la participation

Andrea Düchting
Février 2023

Comment les acteurs humanitaires assument-ils leurs responsabilités dans leur usage du numérique ?

Au cours des dernières décennies, le recours au numérique a singulièrement augmenté dans le secteur humanitaire. Cette croissance exponentielle a décuplé les quantités de données à traiter et la vitesse de propagation de l'information. Dès lors se pose la question suivante : dans un contexte de coupes budgétaires et de besoins croissants, ne serait-il pas possible d'accroître l'efficacité des services humanitaires grâce à des programmes étayés par des analyses factuelles, à une meilleure coordination et à une redevabilité accrue ? Alors que les outils numériques sont devenus incontournables, nombre d'organisations humanitaires

s'affairent à numériser leurs processus opérationnels et seulement bien peu, parmi elles, saisissent l'occasion pour transformer l'ensemble de leur modèle opérationnel.

Le présent article analyse les divergences entre technologie, participation et redevabilité dans l'espace numérique. Éclairant les pratiques et défis actuels, il se penche sur la manière dont les organisations humanitaires assument leurs responsabilités et honorent leur obligation de rendre compte, tout examinant les possibilités s'offrant aux populations affectées pour demander des comptes aux organisations en question. Étant donné que pour de multiples raisons, les acteurs humanitaires allemands n'ont guère pu s'exprimer sur le sujet de la redevabilité numérique, cet article se réfère à un contexte international.

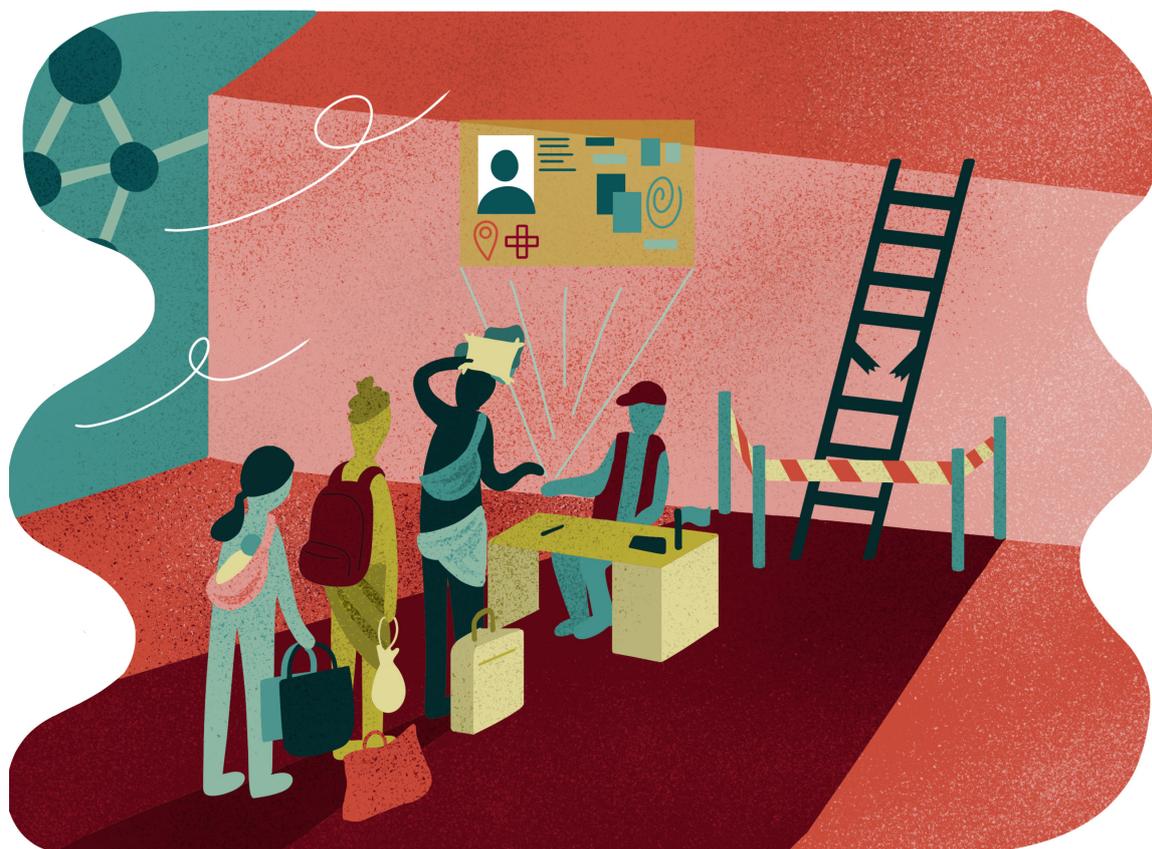


Illustration : Alors que les populations affectées confient leurs données pour obtenir de l'aide, il leur est impossible de poursuivre leur progression sur l'« échelle de la participation »

Résultats

Les résultats montrent qu'à condition d'être intégrées dans un processus de transformation numérique visant à améliorer le système humanitaire à long terme, les technologies numériques ont le potentiel nécessaire pour renforcer la participation des populations affectées et l'obligation de leur rendre compte. À cet égard, il ne s'agit pas seulement de tirer profit des outils numériques dans des processus donnés ; l'enjeu consiste aussi à intégrer le numérique de manière systématique, pour changer les mentalités et le système humanitaire.

Accordant davantage d'attention aux risques encourus qu'aux avantages réels, les organisations humanitaires n'exploitent pas pleinement le potentiel de participation au sein de l'espace numérique. Dans le monde entier, les populations affectées se servent des outils numériques pour communiquer entre elles, mais elles ne le font presque jamais avec les acteurs humanitaires, qui ont du mal à s'acquitter de leurs obligations en matière de protection des données et de vie privée et à minimiser les risques numériques pour ces populations.

Ainsi, les outils numériques sont essentiellement utilisés pour diffuser de l'information et très peu pour communiquer avec les populations affectées. Le manque de ressources, la protection des données et le rapport au risque sont les principaux facteurs qui entravent l'intégration de dites populations dans l'espace virtuel et empêchent d'identifier les fausses informations, la désinformation et les discours haineux. Généralement réservés à des projets spécifiques, les systèmes de feedback numériques représentent eux aussi une occasion manquée d'impulser des changements organisationnels et systémiques.

Pour résumer, nous retiendrons que si les technologies numériques ont, dans le secteur humanitaire, le potentiel requis pour impliquer les populations affectées et pour répondre à de nouvelles exigences en termes de redevabilité, elles présentent aussi de graves lacunes juridiques, sociales et techniques dans ce domaine. Tandis qu'il s'agit avant tout de la protection des données au plan juridique et des normes industrielles au plan technique, c'est l'obligation de rendre compte qui est en cause au plan social, étant donné que les populations affectées ne sont guère impliquées dans les processus de décision liés au numérique. Comme le montre la crise humanitaire en Ukraine : pour réussir à faire valoir ses droits en matière de données, à faire des choix éclairés et à s'impliquer dans l'espace numérique, il est essentiel de disposer de compétences en la matière.

Pour renforcer la redevabilité numérique et mieux sensibiliser aux nouveaux enjeux, de nouvelles approches s'imposent. Et pour empêcher que les problèmes rencontrés hors ligne ne se répètent dans l'environnement numérique, il faut apporter des réponses simples à des questions complexes.

© Centre for Humanitarian Action, Février 2023.

L'auteure : Andrea DÜchting est non-resident fellow au Centre for Humanitarian Action (CHA), où elle dirige le projet de recherche Données et Numérisation. Elle a une vaste expérience dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la participation, de la redevabilité et de la protection des données.

Recommandations

Vision et mission

- La transformation et la redevabilité numériques doivent avoir pour moteur un changement de mentalités, diverses stratégies à long terme et un apprentissage commun.
- Pour intégrer la redevabilité numérique dans les démarches qualité des programmes, il est nécessaire de s'accorder sur des normes conjointes, y compris en ce qui concerne les normes humanitaires fondamentales.

Capacités et apprentissage

- Pour respecter les canaux de communication privilégiés des populations concernées et pour soupeser les risques éventuels, il est capital d'adopter une approche différenciée.
- Pour réduire les inégalités de pouvoir, une redevabilité numérique dotée de ressources suffisantes tout comme des processus de transformation et d'apprentissage étayés par de solides recherches sont incontournables.

Populations, objectifs et processus

- Les outils numériques encouragent la participation et la diversification des canaux de communication, tout en permettant de détecter la désinformation, les fausses informations et les discours haineux.
- Loin d'être indispensables uniquement pour des projets donnés, les feedbacks sont également primordiaux pour opérer des changements organisationnels et systémiques.
- Les partenaires locaux et les populations affectées doivent être correctement informés et activement impliqués dans les processus décisionnels basés sur des données et technologies numériques.
- Le développement et la promotion des compétences numériques nécessitent de nouvelles structures et de nouvelles capacités.

Méthodologie

Le présent article repose sur une recherche bibliographique et 22 interviews qualitatives semi-directives réalisées avec 21 organisations : des ONG allemandes et internationales (12), des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2), les Nations Unies (2) et des réseaux de l'action humanitaire et du secteur privé (5). Plusieurs discussions de groupe menées selon la règle de Chatham House ont servi à structurer et à valider les résultats des recherches effectuées.



Centre for Humanitarian Action e.V.

Wallstrasse 15a
10179 Berlin
+49 (0)30 2864 5701
info@chaberlin.org